

notre village

BULLETIN MUNICIPAL N° 70 - OCTOBRE 2020



Horaires Mairie et Agence Postale Communale :

du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, le vendredi⁽¹⁾ de 15 heures 30 à 17 heures 30

Tél . : 05.61.97.44.83 - Email : cassagne.mairie@orange.fr - Site internet : www.cassagne-31.fr

Page Facebook : Cassagne notre village

⁽¹⁾ Agence Postale Communale : le vendredi après-midi, seuls les objets avisés (colis ou courriers recommandés en instance) pourront être récupérés. Aucune autre opération ne sera effectuée : ni vente, ni affranchissement, ni opération financière.



Depuis sept mois, nous vivons avec le COVID 19.

Il a fallu organiser notre fonctionnement que ce soit pour le personnel communal comme pour le fonctionnement du conseil municipal.

Le vote du budget avec déjà six mois écoulés et pas toutes les données est un exercice difficile. Le contrat du nouveau conseil municipal est de limiter les hausses d'impôts (l'intercommunalité s'en charge).

Depuis sept mois nous avons dû annuler toutes les rencontres et événements ponctuant la vie du village.

Les chantiers ont été lancés comme la réhabilitation paysagère de la Rouaoude, le démarrage des travaux rue de la Mairie, les travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre optique.

Le conseil municipal va engager des réflexions sur l'orientation vers le verdissement de notre village.

J'espère que la discipline et le civisme de chacun nous permettront de préserver nos libertés individuelles et se passer les fêtes de fin d'année auprès des personnes qui nous sont chères.

Protégez les autres, protégez-vous.

Philippe SOUQUET.

* * *

« L'un des problèmes de la société aujourd'hui, c'est que les gens ne veulent pas être utiles, mais importants. ».

Winston CHURCHILL.

SOMMAIRE			
Page 2	Editorial	Page 13	Un projet, une histoire
Pages 3 à 4	Conseil Municipal	Pages 13 à 15	L'école
Page 5	Etat Civil	Page 16	Un hommage et un peu d'histoire
Pages 5 à 11	Actualités	Pages 17 à 19	L'écho des associations
Pages 11 à 12	Les travaux réalisés ou projets à venir	Page 20	Nos Entreprises

Séance du 6 juillet 2020

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le procès-verbal du conseil municipal précédent, qui s'est tenu le 15 juin 2020.
- Voté les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 :
 - Taxe foncière, bâti : 7.07% ;
 - Taxe foncière, non bâti : 39.89%.
- Délibéré sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019. Un excédent de 307 126 € 55 a été affecté à la couverture d'autofinancement à hauteur de 124 241 € 61 (compte 1068 du budget primitif) et à l'excédent reporté de fonctionnement à hauteur de 182 884 € 94 (compte 002 du budget primitif).
- Voté le budget primitif pour l'exercice 2020, détaillé ci-après :



DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition	Chapitre	Libellé	Proposition
Section de fonctionnement					
011	Charges à caractère général	146 750.00	013	Atténuation de charges	2 000.00
012	Charges de personnel	232 357.19	70	Produits des services	51 483.95
022	Dépenses imprévues		73	Impôts et Taxes	251 156.00
65	Autres charges de gestion courante	143 225.69	74	Dotations et participations	140 493.41
66	Charges financières	2 611.81	75	Autres produits gestion courante	15 000.00
67	Charges exceptionnelles		002	Excédent fonctionnement reporté	182 884.94
022	Dépenses imprévues	19 176.45			
023	Virement section investissement	98 897.16			
<i>Total Dépenses Fonctionnement</i>		643 018.30	<i>Total Recettes Fonctionnement</i>		643 018.30
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition	Chapitre	Libellé	Proposition
Section d'investissement					
001	Déficit d'invest reporté	124 241.61	10	Dotations	7031.02
16	Dépôts et cautionnements	19 829.38	1068	Exc de fonction. cap	124 241.61
21	Diverses immobilisations	60 500.00	1323	Subventions	13 980.67
			1641	Emprunts	132 739.95
458102	Opérations pour cpte de tiers	250 000.00	165	Dépôts et caution. reçus	300.00
			458202	Subv commune	77 380.58
			021		98 897.16
<i>Total Dépenses Investissement</i>		454 570.99	<i>Total Recettes Investissement</i>		454 570.99

- Approuvé la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 107H par mois.
- Désigné les délégués au SIEA (Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement) des vallées de l'Arbas et du Bas-Salat pour représenter la commune. Les élus titulaires sont : Joël GRAMONT et Dominique ROUQUETTE. Les suppléants sont : Jean-Jacques CLOS-ARCEDUC et Nicolas CAZABET.

Séance du 10 août 2020

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le procès-verbal du conseil municipal précédent, qui s'est tenu le 6 juillet 2020.
- Approuvé le rapport de la commission d'appel d'offres et retenu la société API comme prestataire pour les repas de la cantine scolaire.
- Décidé à l'unanimité d'appliquer les tarifs intégrant un mode de calcul basé sur le quotient familial(QF) sur présentation de l'attestation CAF. En cas de non présentation de l'attestation, le tarif maximum sera appliqué.

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
QF inférieur ou égal à 599 €	2.85 €
QF de 600 à 999 €	3.00 €
QF supérieur ou égal à 1 000 €	3.15 €
Sans prise en compte du quotient familial, prix du repas adulte	3.55 €

- Approuvé le renouvellement du contrat en faveur de Fanny MUNOZ, sous la forme d'un CDD PEC (Parcours Emploi Compétence) d'une durée hebdomadaire de 35 heures, du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.
- Approuvé la désignation de Madame Joëlle GAILLARD en qualité de représentant de la commune de Cassagne au sein de la commission « Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat.
Cette commission, comme son intitulé l'indique, a pour mission principale d'évaluer les transferts de charges communales à l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).
- Approuvé la désignation de Messieurs Joël GRAMONT et Pascal GUAY en qualité de délégués de la commune de Cassagne au sein de la commission « Services techniques » de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat.

Séance du 24 septembre 2020

Le Conseil Municipal a :

- Voté l'exonération de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) ainsi que de CVAE (Contribution à la Valeur Ajoutée des Entreprises) pour les entreprises créées ou reprises dans les zones ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) bénéficiant de l'exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices, et ce pour une durée de 5 ans.
- Rendu un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme déposée par Monsieur Guillaume PERRARD, entreprise Rénov Toit 31 (charpente-zinguerie), en considérant que l'opération est réalisable, réaliste et n'a aucun impact sur l'activité agricole du village, tout en devant permettre au pétitionnaire de développer son entreprise et d'envisager l'embauche d'un salarié supplémentaire, ce qui participera au développement de l'activité économique locale.
- Accepté le versement de subventions au bénéfice des associations pour un montant global de 9020 €.
- Autorisé Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels de droit public pour remplacer des fonctionnaires territoriaux momentanément indisponibles. De fait, il a été décidé de prévoir une enveloppe de crédits au budget.

Mariages :

- Caroline GALY et Sébastien SAINT-GERMES, 11 juillet 2020.
- Laurine BIELLE et Olivier JACQUEL, le 1er août 2020.
- Vanessa NEGRONI et Christophe RESPAUD, le 8 août 2020 (photo à gauche).
- Marie-Aude DEMANTE et Marc SUILLOT le 22 août 2020 (photo à droite).
- Cindy COLLIGNON et Benjamin CASTEX le 12 septembre 2020.

Décès :

- Danielle SAJOUX, née LAFORÊT, le 23 juillet 2020.
- Huguette THABARET, née GARROS, le 22 août 2020.
- Pierre BACQUÉ HUGUES, le 10 octobre 2020.
- André BALLONGUE, le 13 octobre 2020.
- André FEUILLERAT, le 18 octobre 2020.

Actualités : Les Pronomade(s)

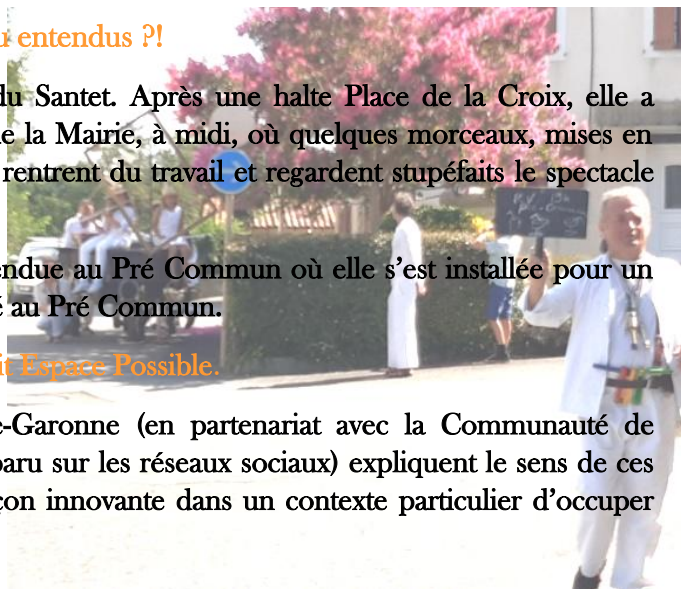
Le mercredi 26 août 2020 au matin, vous les avez peut-être vus ou entendus ?!

Une troupe monochrome a fait son apparition au village, Allée du Santet. Après une halte Place de la Croix, elle a remonté la Rue de la Mairie et a pris place au centre de la place de la Mairie, à midi, où quelques morceaux, mises en scène et lectures ont été appréciés du public, à l'heure où certains rentrent du travail et regardent stupéfaits le spectacle furtif qui a lieu sous leurs yeux !

Après quelques instants passés en ce lieu, la joyeuse troupe s'est rendue au Pré Commun où elle s'est installée pour un après-midi musical. La journée s'est clôturée par un verre de l'amitié au Pré Commun.

Mais qui étaient-ils ? Leur nom : **Les Arts Oseurs & Cie Le Plus Petit Espace Possible.**

Il s'agissait en fait d'une invitation des Pronomade(s) en Haute-Garonne (en partenariat avec la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat) qui, à travers l'article qui suit, (paru sur les réseaux sociaux) expliquent le sens de ces apparitions soudaines à travers nos villages, dont le nôtre : une façon innovante dans un contexte particulier d'occuper l'espace public.





Pronomades en Haute-Garonne - Cnarep

2j



[ILS ETAIENT LA... [Les Arts Oseurs & Cie Le Plus Petit Espace Possible](#)]
Ils étaient là... 11 musiciens comédiens, 1 piano à queue sur roulettes et quelques instruments à vent, un panier de livres de poésie et quelques phrases collées aux murs...

Ils ont traversé Salies du Salat, Belbèze, Escoulis, Cassagne, Mazères sur Salat, Roquefort et Saint-Martory, entre le lundi 24 et le vendredi 28 août...

Peut-être les avez-vous rencontrés, vus, entendus, écoutés, retrouvés...
Un grand MERCI à eux pour cette belle traversée et un tout particulier à Lucile Corbeille pour ses belles photos ! Et pour en découvrir d'autres, rendez-vous sur la page [Les Arts Oseurs](#) !

Ces apparitions et irruptions inattendues, sans communication préalable, étaient une invitation de Pronomade(s) en Haute-Garonne, en partenariat avec la [Communauté de communes Cagire Garonne Salat](#), et en accord avec les 7 communes traversées. Dans ce contexte sanitaire, c'est l'une des manières que nous avons imaginées de maintenir une présence artistique dans l'espace public et de faire de nouvelles rencontres.



Le samedi 12 septembre 2020, malgré un contexte particulier, la célébration de la traditionnelle fête patronale s'est déroulée dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Comme à l'accoutumée, une messe a été célébrée en l'église du village, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le verre de l'amitié au Pré Commun clôturait cette fête.

Voici quelques photos... en attendant des jours meilleurs et l'édition 2021.

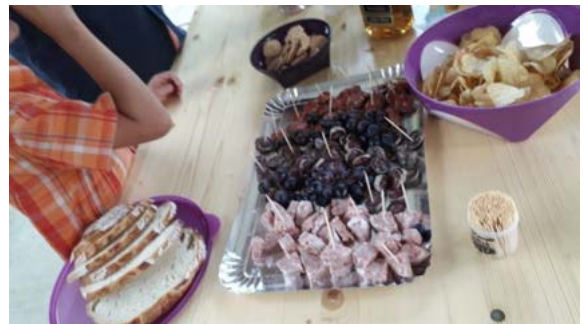
A la sortie de la messe



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Verre de l'amitié au Pré Commun



Vous avez peut-être découvert avec surprise, Cassagne, sur M6, dimanche 20 septembre 2020 ?!

L'émission traitait le sujet : "maison avec jardin, quel est le prix du rêve pour quitter les grandes villes ?"

A 1H20, le reportage prend la route de Cassagne, à 1 heure de Toulouse, avec la question suivante : "Et si la solution c'était de ne plus aller au bureau ?".

C'est ce qu'a fait un groupe de copains vivant normalement à Paris en venant s'installer en 100% télétravail dans l'espace co-working de l'Ostal Cassinia.

Tout ça sous l'oeil des caméras de la chaîne M6 !



Retrouvez l'Ostal Cassinia sur le site Ostal-cassinia.com et la Fromagerie / Epicerie des Bessous sur www.lesbessous.fr



Re-photographies la Haute-Garonne est une opération du Conseil Départemental de la Haute-Garonne qui se déroule du 1^{er} septembre 2020 au 6 novembre 2020.

Les Archives départementales proposent au public de participer à une grande collecte de photos, visant à constituer un fond actualisé du patrimoine haut-garonnais. Les amateurs de photographie sont invités à reproduire l'une des nombreuses photos, issues du fond des cartes postales Labouche, répertoriant plus d'une centaine de communes du département, sur le même lieu, tout en respectant les grandes lignes du cadrage initial.

Notre commune est concernée, alors à vos appareils !

Votre production est ensuite à déposer directement sur le site du Conseil Départemental à l'adresse suivante :

<https://www.haute-garonne.fr/service/re-photographies-la-haute-garonne>

Nous vous invitons également à adresser vos photos au Secrétariat de Mairie ou par message sur notre page Facebook « Cassagne notre village » afin de pouvoir faire un comparatif des prises de vue du passé et du présent dans une future édition **Comptant sur votre participation !**

Les photos à reproduire sont les suivantes :



Le clocher de l'église



L'école



La Rue du Pradet



Le Conseil Municipal de Cassagne renouvelle pour l'année 2020, **une aide « ticket activités » aux enfants pratiquant une activité culturelle ou sportive.**

Cette aide, d'un montant maximum de 30 euros, est destinée aux enfants de 5 à 16 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2015), ils doivent habiter Cassagne et pratiquer une activité culturelle ou sportive sur la période scolaire 2020/2021.

Une fiche à compléter (une fiche par enfant concerné) a été adressée aux parents pour effectuer la demande auprès de la mairie, afin que la commission municipale statue sur l'attribution de l'aide.

Cette fiche est à remplir par le parent ou le responsable légal de l'enfant, **et** par le représentant de l'organisme culturel ou sportif. Elle est à déposer au Secrétariat de Mairie (ou dans sa boîte aux lettres) accompagnée d'un **RIB**, **avant le lundi 16 novembre 2020.**



Les travaux réalisés ou projets à venir

TRAVAUX REALISES...

- Installation d'une borne à incendie rue de la mairie

L'installation d'un poteau incendie le long de la RD 62 (Rue de la Mairie) vient d'être réalisée, avec l'aide à l'incendie sollicitée auprès de la Direction de l'Ecologie et du Développement Durable - CD 31.



- Changement du mode de chauffage de l'école

Le système de chauffage de l'école a été intégralement remplacé au profit d'un **système de pompe à chaleur réversible, air / air** : une solution éco-performante, confortable et écologique de climatisation et de chauffage par l'air.

Pour ces ces travaux, la commune a pu bénéficier de l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) mais également du fonds de concours de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat.



PROCHAINEMENT ...

- Les travaux rue de la Mairie vont bientôt débiter...

Les travaux de rénovation urbaine et de sécurisation du centre village, RD 62 dite « Rue de la Mairie », comme annoncé lors de notre précédente édition vont bientôt démarrer. La date précise vous sera communiquée via l'affichage en Mairie, notre site internet et notre page Facebook.

- Installation d'un défibrillateur au niveau du local du Pré Commun

A l'heure où nous bouclons cette édition, nous avons le plaisir de vous annoncer l'installation d'un défibrillateur au niveau du local du Pré Commun, installation prévue le vendredi 16 octobre 2020.



- Installation d'un PC en libre service à la Mairie pour tester le haut-débit, opération de Haute-Garonne numérique, de mi-octobre à mi-novembre 2020 (dates à définir)

En attendant le déploiement complet de la fibre optique (avant fin 2022), "Haute-Garonne numérique" a mis en place une solution alternative permettant aux communes couvertes de pouvoir bénéficier d'internet à haut-débit : **Cassagne en fait partie.**



Retrouvez toutes les informations et l'actualité liées à cette opération sur notre site internet et notre page Facebook.

EN PROJET...

- Projet d'embellissement : Lavoir de la Rouaoude

Dans le cadre de l'aménagement des quartiers de Cassagne, la municipalité a le projet de valoriser une parcelle communale dans le **quartier de la Rouaoude**. Cette parcelle (parcelle 713) d'environ 1000m² abrite **un ancien lavoir, un abreuvoir et un oratoire**.

Enfrichée, peu entretenue, la parcelle dissimulait ce riche patrimoine communal à la vue des habitants et des promeneurs. Un petit collectif d'habitants du quartier a pris sur lui de nettoyer et de débroussailler ce terrain communal et de lui redonner vie.

La commune a sollicité le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne (CAUE) pour l'aider à définir un projet d'aménagement et de remise en valeur de ce lieu patrimonial en concertation avec les habitants du quartier. L'objet de cette note d'orientation est d'esquisser une proposition d'aménagement permettant aux élus de la commune et aux habitants de s'approprier le projet et de le co-construire.



- Le lavoir de la Rouaoude

Dans le cadre du projet de réhabilitation de ce lieu du patrimoine communal, nous avons choisi d'interroger une personne du quartier attachée à ce lieu.

Nous sommes allés à la rencontre d'Odette ALAS.



Avant...

L'utilisation du lavoir était principalement pour le lavage du linge et l'abreuvoir pour faire boire les animaux. Chez nous, ils n'y allaient pas car il y avait un bassin à la maison.

L'alimentation en eau se faisait par deux sources : une fournissait l'abreuvoir et l'autre le lavoir.

A l'arrivée de l'eau courante et des machines à laver dans les maisons, les femmes n'allaient plus y laver le linge.

Ensuite, faute d'un entretien régulier, les sources ont cessé d'alimenter ces bassins (lavoir et abreuvoir). Cet endroit manque d'entretien de longue date. Il y a longtemps, je me souviens qu'il avait été arrangé par Joseph ARJO.

Les attentes de la réhabilitation...

Je tiens à ce qu'on arrange cet endroit car j'habite à côté dans cette maison grâce à ma tante et je sais qu'elle aimait le coin où se trouvent le lavoir, l'abreuvoir et l'oratoire.

Pour moi, les travaux doivent être le plus simple possible, facile d'entretien pour l'employé communal et nettoyé régulièrement. Ils ne doivent pas non plus être onéreux car à l'arrivée ce sont les contribuables qui paient.

Ce qui paraît indispensable est de drainer et capter les sources existantes. En effet, l'eau est une richesse et il serait dommage de laisser tarir ces sources. Dans le futur, l'eau pourrait manquer et celle des sources naturelles comme celles-ci pourrait être utile.

Egalement, il serait important de prévoir des endroits pour le stationnement puisqu'à priori il y a de la place pour cela (le CAUE l'a évoqué) ; bien entendu pour des stationnements courts et règlementés par arrêté municipal.

Les assises bois sont également très bien et auraient toute leur place dans ce paysage (ci-contre).

Enfin, pour le fleurissement, notamment de l'oratoire, il ne me semble pas nécessaire d'investir dans des plantes annuelles mais plutôt dans des vivaces, rustiques et résistantes.

Je suis prête à en donner à et participer aux plantations.



Merci pour l'intérêt porté à ce lieu remarquable et Merci de nous avoir accordé cette interview.

L'Ecole

- Les effectifs :

Les deux classes de l'école de Cassagne comptent **44 enfants au total**, répartis comme suit :

Classe de Chantal DI FRANCO : 11 MS, 16 GS.

Classe de Gaëlle HULIN : 17 CP .

- La rentrée et l'aide au cartable de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat :

Pour la rentrée scolaire 2020, l'opération "aide aux cartables" de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat a été renouvelée !
Le jour de la rentrée chaque élève s'est vu remettre un sac en tissu contenant les fournitures essentielles.
Nous avons immortalisé ce moment

MERCI



- Semaine européenne du développement durable : opération « Nettoyons nos villages »

Jeudi 24 septembre, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et du projet annuel écoles / ALAE du RPI sur la biodiversité et sa protection, nous avons collaboré avec les équipes enseignantes pour organiser la journée du 24 septembre 2020 avec l'opération « Nettoyons nos villages ». En amont, les enseignants du RPI ont travaillé sur les déchets et leurs impacts sur la biodiversité, sur la répartition des énergies dans le monde, sur la littérature jeunesse ...

En fin de journée, les enfants de l'ALAE sont partis ramasser les déchets de leur village.

Sur la commune de Cassagne, les plus petits ont nettoyé la cour de l'école ainsi que la place de la Mairie et les plus grands, le pré commun. Ils ont collecté au total 1 kilo et 500 grammes de déchets. Spécialement du plastique, des canettes en aluminium et du verre. En cette période COVID ils ont également trouvé trois masques.

Anais CASTELLE, Directrice ALAE RPI.

<p>Les ALAE du RPI vous proposent</p> <p>Let's Go! Mazères, Cassagne, Marsoulas</p> <p>Opération nettoyons nos villages</p>	<p>Journée sur le thème des 'déchets et de la biodiversité' en partenariat avec les écoles</p> <p>Tous les enfants du RPI échangeront autour de la protection de l'environnement et iront nettoyer nos villages en fin de journée</p>
<p>A cette occasion nous convions tous les villageois à nettoyer autour de chez eux ce jour là !</p> <p>Partagez votre expérience en envoyant vos photos : anaiscastelleapeai@gmail.com</p>	

La collecte des élèves de CP :

Ils ont pris le chemin vieux avec Vanessa et Cathy pour se rendre au pré commun, puis sont revenus à l'école par la rue de la Mairie en passant par la place de la Mairie à l'arrivée.

Ils ont trouvé de nombreux mégots de cigarette, des papiers, des bouts de plastique, des morceaux de verre, du carton, des emballages, de l'aluminium, du papier cadeau, des chewing-gums, des morceaux de poches poubelles, un opercule de yaourt, un pansement, du papier toilette, une plaque de fer, des vieux journaux, un masque.

Nous avons travaillé dessus en classe avant. Je les ai accompagnés au début de leur récolte.

Les enfants étaient motivés, pour eux c'était un peu comme une chasse au trésor. Il a fallu en discuter ensuite avec eux pour expliquer que c'était ludique sur le moment mais que ce sont des déchets et qu'on aimerait ne pas en rencontrer lorsqu'on se promène car ils dégradent le paysage et sont polluants.

Gaëlle HULIN Directrice, EMPU Cassagne.



La collecte de la classe de Moyenne Section / Grande Section :

En ce qui concerne ma classe (MS/GS), la collecte des déchets s'est faite dans la cour de l'école et sur le terrain de sport (où ont été ramassés un mouchoir en papier, 3 emballages de goûters etune pièce de 1 euro qui a rejoint la caisse de la coopérative scolaire) ainsi que sur les trottoirs qui jouxtent l'école (où a été trouvée une crotte de chien) et la place de la Mairie où de nombreux mégots de cigarette ont été ramassés (une trentaine).

En amont, nous avons travaillé sur le thème du recyclage des déchets selon leur catégorie et sur l'enjeu environnemental, nous nous sommes déplacés jusqu'au cabanes de tri du chemin vieux, nous alimentons le composteur de l'école de nos épluchures de fruits, recyclons les bouchons pour une association...

Après quelques coups de pinceaux jaunes et bleus et quelques collages plus tard, nous avons transformé deux cartons en petits containers de tri que nous utiliserons quotidiennement en classe.

Les enfants se sont prêtés au jeu avec entrain et intérêt.

Chantal DI FRANCO.



Nous avons souhaité vous proposer une nouvelle page intitulée :

Qui sont ces enfants de Cassagne morts pour la France ?

parce que nous pensons qu'il est important d'entretenir notre **devoir de mémoire**.

Nous avons choisi, au fil des éditions, de vous parler **des enfants de Cassagne, morts pour la France lors de la 1^{ère} guerre mondiale**, dont la plupart d'entre eux ont leur nom gravé sur le monument aux morts de notre village.

Pour ce faire, nous avons consulté les archives du ministère des Armées. Si vous venez à constater une information erronée, nous vous remercions de nous le faire savoir.



Pour cette première, nous vous proposons le fruit de notre recherche sur le premier nom figurant aux archives et dont l'acte de décès a été retranscrit à l'état civil de Cassagne :

ALAS Emile Jean



HOMMAGE A ANDRÉ THÉRON

Nous ne pouvons démarrer cette page d'histoire sans rendre hommage à **André THÉRON**, qui nous a quittés le 14 juin dernier.

Nous souhaitons ici rappeler sa carrière militaire et saluer son dévouement.

Ces éléments sont extraits de son livret militaire (source : Francis IBOS) :

Il a été appelé en activité le 1^{er} juillet 1957 au centre TRAIN d'ORAN où il prit le peloton d'élèves gradés.

Après son instruction, il est affecté au 585^{ème} RI AURES. Libéré le 1^{er} janvier 1958 il est rendu à la vie civile le 31 octobre 1958.

Pendant sa retraite très active, il est Président des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG) du Canton de SALIES DU SALAT, association affiliée à MAGINOT TOULOUSE puis LANNEMEZAN.

Depuis cinq ans, il est aussi Vice-Président du GR 189 de LANNEMEZAN (MAGINOT).

Il est titulaire de la croix du combattant et de la médaille commémorative (Algérie).

Humain, homme de cœur, il est un ami fidèle toujours disponible.

Nous nous souviendrons d'un homme juste et droit. Au revoir camarade.

Repose en paix.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **ALAS**
 Prénoms *Emile Jean*
 Grade *soldat de 3^e classe 143 RI*
 Corps *143^e Régiment d'Infanterie*
 N° *5967* au Corps. — Cl. *1914*
 Matricule *1062* au Recrutement de *Saint-Gaudens*
 Mort pour la France le *6 octobre 1915*
 à *Main de Massiges (Marne)*
 Genre de mort *Eue à l'ennemi*

Né le *19 septembre 1894*
 à *Cassagne* Département *Haute-Garonne*
 Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement-transcrit le *5 Avril 1916*
Bataille de Salies du Salat
 N° du registre d'état civil *(M^e Garonne)*

534-708-1921. [26434.]

ALAS Emile Jean

Mort pour la France le 06-10-1915
(Massiges, 51 - Marne, France)

Né(e) le/en 19-09-1894 à Cassagne
(31 - Haute-Garonne, France)

21 ans, 0 mois et 17 jours

Carrière : Grade soldat de 2^e classe
Unité : 143^e régiment d'infanterie (143^e RI)

Classe : 1914

Bureau de recrutement : Saint-Gaudens (31)

Matricule au recrutement : 1062

Mention : Mort pour la France

Lieu de transcription du décès : Cassagne (31 - Haute-Garonne, France)

La saison 2020-2021 vient de débuter le 1^{er} octobre dans les conditions sanitaires actuelles.

Notre activité n'a cependant pas été durement impactée par cette pandémie et nous avons même pu rattraper en partie les sorties annulées pendant la période de confinement.

Les adhésions pour cette nouvelle saison sont ouvertes au tarif annuel individuel de 43 euros. Nous proposons des sorties le mercredi, le samedi et le dimanche toute l'année, les raquettes se rajoutant aux chaussures pendant la période hivernale. Un planning trimestriel prévisionnel est fourni aux adhérents qui peuvent faire leur choix parmi les balades proposées.

Si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : mcsmontagne@gmail.com. Nous vous répondrons et vous conseillerons pour vos premiers pas, une sortie d'essai gratuite vous permettra de vous tester dans les meilleures conditions.



Voici les sorties proposées en cette fin d'année civile :

- Mercredi 14 octobre : Etang du Garbet et Etang Bleu - Aulus
 - Dimanche 18 octobre : Cirque d'Anglade - Salau
 - Samedi 24 octobre : Pic de Montaigu - Vallée de Lesponne
 - Mercredi 28 octobre : Lac Vert - Vallée du Lis
 - Samedi 07 novembre : Etang d'Araing - Frechendeck
 - Mercredi 11 novembre : Plo del Naou - Lac de Payolle
 - Dimanche 15 novembre : Cabanes de Conques - Lesponne
 - Samedi 21 novembre : Roc de Querquéou - Gourbit
 - Mercredi 25 novembre : Lac d'Arizes - Campan
 - Samedi 05 décembre : Casque du Lhéris - Asté
 - Mercredi 09 décembre : Pic d'Aubas - Col du Portillon
 - Dimanche 13 décembre : Lac de Bareilles - Port de Bales
 - Samedi 19 décembre : sortie Grillades de fin d'Année *
 - Mercredi 23 décembre : sortie Grillades de fin d'Année *
- * Cabane à définir



Sommet des Bailatous (3144 m) le 9 août 2020.



SAISON 2021 BCM TENNIS

LE RETOUR SUR LES COURTS DU BOUSSENS CASSAGNE MAZERES TENNIS

Le BousSENS Cassagne Mazères Tennis (BCM Tennis) a fait sa rentrée le lundi 7 septembre avec la reprise des cours et entraînements en respectant les gestes barrières.

Nouveauté pour la saison 2021 : la mise en place de cours de Padel enfant (à partir de 13 ans) et adultes ainsi que la mise en place du Fit Tennis. Le Fit Tennis est un programme d'entraînement complet et ludique qui combine les mouvements du tennis avec les meilleurs exercices de fitness.

(BCM TENNIS suite)

Il permet à la fois de prendre soin de soi et d'améliorer sa condition physique et son cardio pour mieux se sentir sur le terrain et dans la vie de tous les jours. Ces séances durent 30 minutes et sont accessibles à toutes et tous (jeunes et adultes, femmes et hommes de tous âges) même pour celles et ceux n'ayant jamais pratiqué le tennis. Les deux premières *séances sont gratuites*.

6 stages sont mis en place durant la saison : du 26 au 30 octobre 2020 ; du 22 au 26 février 2021 ; du 19 au 23 avril 2021 ; du 5 au 9 juillet 2021 ; du 26 au 30 juillet 2021 et du 23 au 27 août 2021.

D'octobre à décembre, une équipe hommes +35 ans et une équipe hommes +55 ans défendront les couleurs du BCM Tennis lors du championnat régional AG2R. Trois équipes hommes et une équipe femmes seront engagées en coupe Bonnefont ainsi que des équipes jeunes en coupe et challenge Junior.

Quelques dates importantes de la saison : le loto du BCM le 7 mars 2021, le tournoi Adulte du 17 avril au 1^{er} mai 2021 et le tournoi Jeunes Magic Circuit du 17 au 21 août 2021 avec rassemblements du 17 au 18 août 2021.

Retrouvez l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis », sur Instagram « bcmtennis0394 », sur twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.

Le club compte plus d'une centaine de licenciés et bénéficie d'une école de tennis tous niveaux du lundi au vendredi et plusieurs équipes jeunes et adultes participant toutes aux différentes compétitions locales, départementales et régionales.

STRUCTURES

2 courts extérieurs à Cassagne
3 courts extérieurs à Boussens
1 salle polyvalente à Mazères
1 salle omnisport à Boussens
1 salle de Padel à Boussens

CONTACTS

Les professeurs du Club :

FAGGIONATO Marc 06 85 64 67 76

PALAZZI Fabrice 07 77 83 44 69

NGUYEN Jean-Marie 06 04 48 54 62

Adresse mail du Club : bcm-tennis@orange.fr

TARIFS ANNUELS

POUR TOUS : COTISATION (Adhésion au club, Licence et accès aux courts)

JEUNES → 50 €

ADULTES → 70 €

POUR LES PLUS MOTIVÉS : DIFFÉRENTES FORMULES DE COURS

Les entraînements sont dispensés par deux professeurs diplômés d'État Marc FAGGIONATO et Fabrice PALAZZI et un éducateur tennis Jean-Marie NGUYEN.

JEUNES

Initiation (1h par semaine) → 60 €

Perfectionnement (1h30 par semaine) → 80 €

Perfectionnement Plus (1h + 1h par semaine) → 100 €

Club Junior (1h + 1h30 par semaine) → 110 €

Compétition (1h30 + 1h30 par semaine) → 130 €

ADULTES

Loisirs (1h par semaine) → 100 €

Perfectionnement (1h30 par semaine) → 120 €

Compétition (1h + 1h par semaine) → 140 €

Compétition Plus (1h + 1h30 par semaine) → 160 €

Compétition Plus + (1h + 1h30 par semaine) → 180 €

NOUVEAUTÉ SAISON 2021

Fit tennis Jeunes (30 min par semaine) → 20 €

Fit tennis Adultes (30 min par semaine) → 30 €

Cours Padel Jeunes 13/17 ans (1h par semaine) → 60 €

Cours Padel Adultes (1h par semaine) → 100 €

+ Réduction Famille à partir du 3^{ème} licencié / CHÈQUES VACANCES / COUPONS SPORTS ACCEPTÉS / 1 ou plusieurs chèques avec étalement possible d'encaissement

On navigue à vue...

Ce satané virus qui sévit depuis le début du mois de mars dans le monde entier pose de nombreux problèmes à tous les niveaux.

Le sport et plus particulièrement le rugby sont particulièrement impactés.

Tout d'abord, la saison dernière n'a pu aller à son terme alors que se profilait pour les séniors « Rouge et Noir » des phases finales amplement méritées pour les deux équipes. Il fallut se résoudre à se confiner bien sagement.

Pour le présent exercice, avec des entraînements repris début juillet, avec les précautions exigées, les matchs de championnat devaient reprendre à la mi-septembre.

MCS RUGBY

(MCS RUGBY suite)

Hôte du premier match à Bouque de Lens, Montesquieu informait les dirigeants du MCS le dimanche matin à 11h30 qu'un cas de COVID avéré les obligeait à rester à la maison.

Il fallut se résoudre, puisque tous les joueurs étaient présents à effectuer un entraînement dirigé.

Le dimanche suivant, déplacement en Bigorre, aux Côteaux de l'Arrêt où les rencontres ont pu se dérouler. Les deux équipes du MCS se sont inclinées sur des scores étriqués au terme de matchs de bonne qualité.

Le 27 septembre pour le dernier match du premier bloc à Bouque de Lens, un arrêté Préfectoral interdisant l'utilisation des installations empêchait le déroulement des rencontres MCS - Les Baronnies.

Que nous réserve la suite, seul un devin pourrait le savoir ? Alors attendons !

Pour les jeunes également, rien n'est trop clair...

Les cadets et juniors du rassemblement « Les Portes du Comminges » n'ont pour l'instant joué qu'un seul match à Saint-Sulpice en huis clos...

L'école de rugby dont l'effectif semble en hausse s'entraîne régulièrement. Les calendriers des matchs ne sont pas encore connus. Joueront-ils bientôt ? Mystère !

Quoi qu'il en soit, pour l'instant, le rugby en Occitanie navigue à vue.

MCS GYM

C'est avec beaucoup de plaisir que le MCS Gym Loisir entame cette nouvelle saison sportive après plusieurs mois d'arrêt. Malgré quelques contraintes sanitaires indispensables, les séances s'organisent dans de très bonnes conditions. Cette année l'effectif dépasse la vingtaine de licenciées et nous pouvons nous réjouir de l'arrivée dans le groupe de nouvelles adhérentes à qui nous souhaitons la bienvenue !

Le **planning de cette année 2020 / 2021** se déroule de la manière suivante :

- Cours de gym tonique le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle du 1er mai à Mazères animé par Mélodie MASSAT.
- Cours de yoga 2 fois / mois le jeudi de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de Cassagne animé par Djamel BOUDRISSA.

Nous vous proposons une séance de découverte gratuite et le prix de la licence s'élève à 40€ pour l'année.

Notre bureau : Roselyne PUGIBET (Présidente) - Sandrine DURRIEU - DECAP (Trésorière) - Isabelle HERNANDEZ (Secrétaire). Pour nous joindre par mail : gymloisir.mcs@laposte.net

N'hésitez pas à nous rejoindre, bonne rentrée sportive à tous et peut-être à bientôt !



Electricité Générale
AMOUROUX Daniel
Tél. 06.01.91.50.98
Fixe 05.61.97.46.46
Email : court.jus.31@gmail.com

Plomberie
ANGLADE Bernard
Tél. 05.61.97.57.58

Plomberie
ROUGÉ Alexy
Tél. 05.62.01.47.52
Port. 06.33.81.60.09

Garage automobile
MARTI Pascal
Tél. 05.61.97.44.19

Entretien et création d'espaces verts
LAURAC Elagage
Tél. 06.19.75.38.57

Maçonnerie
SUTRA Rémi
Tél. 06.62.03.86.47

Rénov Toit 31
Charpente, couverture, zinguerie et
maçonnerie générale
Tél. : 06.15.30.24.68
Email : renovtoit31@outlook.fr

Industrie
3 M Purification
Tél. 05.61.97.44.06

**Exploitation Agricole ovine et
fromagerie**
LES BESSOUS
(G.A.E.C.)
Magasin de producteurs
www.lesbessous.fr
Email : sarl@lesbessous.fr
Tél. 06.25.87.64.19

Peinture
HERNANDEZ Jean-Michel
Tél. 05.61.97.44.77

Peinture
MARSOLAN Christophe
Tél. 06.42.09.70.66

Entretien et création d'espaces verts
MONNEREAU Stéphane
Tél. 06.83.59.03.20

Fabrication sacs à main en Tissu
COFI N TEA
Tél. 06.78.78.26.87
Site : www.etsy.com

AXA Epargne et Protection
NOGIER Larissa
Tél. 06.47.40.26.02
Email : larissa.nogier@axa.fr

Création numérique
FERNANDES Fabien
Tél. 05.61.87.72.27

Réflexologie Plantaire
LONGUEVILLE Christine
Tél. 06.61.64.14.97

Entreprise façades
RAJA Vincent
Port. 06.26.33.06.35

Aménagements Intérieur/ Extérieur
Origin'Bois du sol au toit
(Charpente-Couverture-Zinguerie)
Tél. 06.27.91.77.90

Animation Chant
PIOVAN Cécile
Mezzo Soprano Chanteuse lyrique
Tél. 06.62.96.35.59
piovan_cecile@hotmail.fr

Psychologue
DUCROS Delphine
Port. : 06.24.10.27.74

Ostal Cassinia
Maison de vacances
Tél. : 06.10.28.29.46
Email : info@ostal-cassinia.com

Si vous souhaitez vous faire
connaître, merci de nous le
remonter en transmettant un mail à
l'adresse cassagne.mairie@orange.fr

Les Remerciements du comité de rédaction

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à la lecture de notre bulletin municipal, votre bulletin municipal, car sans vous il ne serait pas... Nous espérons que celui-ci réponde à vos attentes et besoins en matière d'information et de communication.

Restant désireux de vous satisfaire, nous restons à l'écoute de vos commentaires.

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre notre page Facebook « Cassagne notre village » puisque nous comptons désormais 187 abonnés, Merci !

Nous remercions également toutes celles et tous ceux qui participent à l'enrichissement de ce journal par leurs témoignages et leurs précieuses informations... Merci du temps que vous nous accordez.

Prochain Bulletin Municipal : mi-janvier 2021 !

En attendant de vous retrouver en bonne santé, dans le contexte sanitaire actuel, nous pensons à vous tous, Cassagnardes et Cassagnards, et particulièrement aux plus fragiles... Nous vous souhaitons d'être préservés.

Soyez assurés que l'équipe municipale est à vos côtés.

Passez de belles fêtes de fin d'année et à l'année prochaine...

Merci.

Le comité de rédaction :

